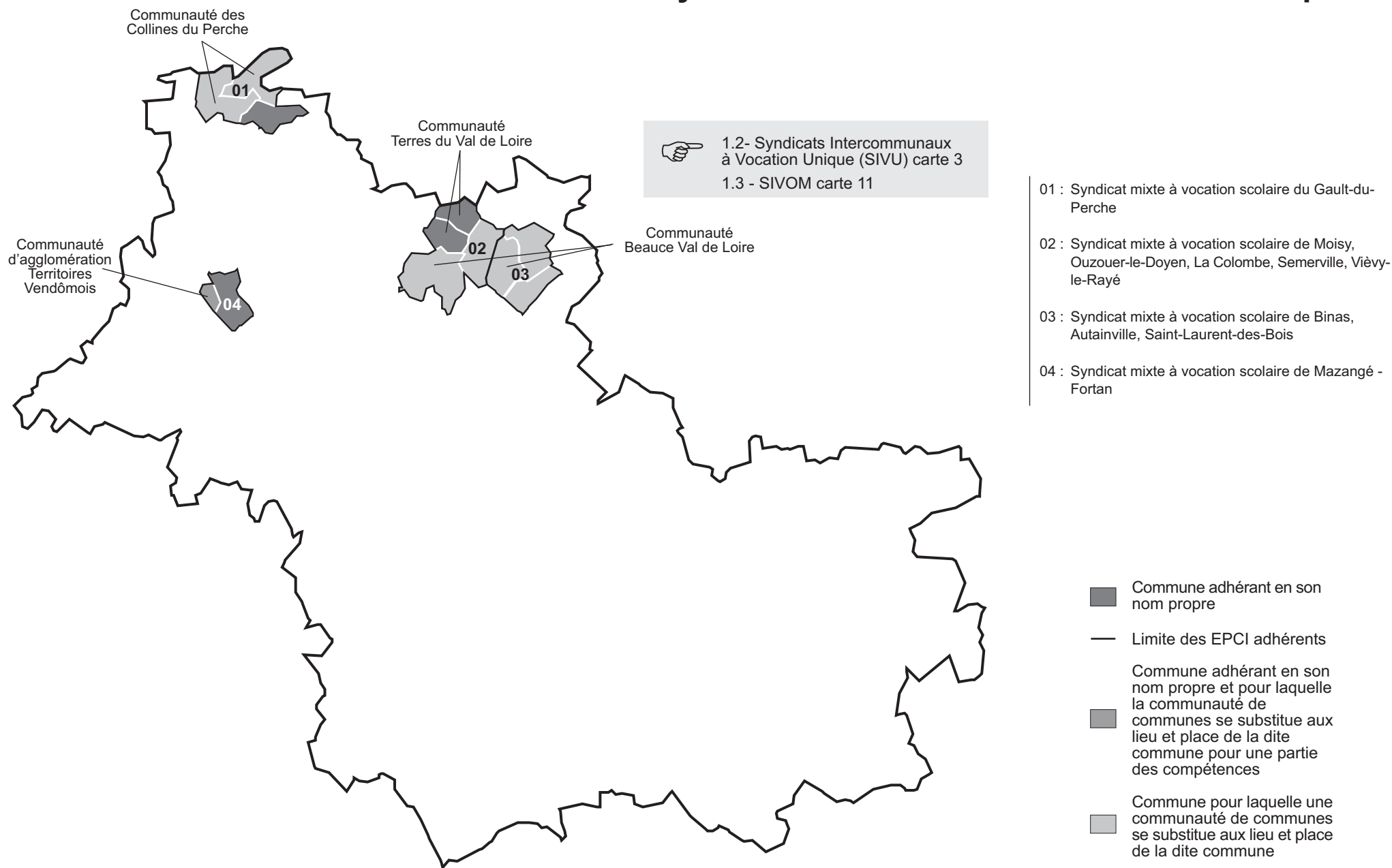


Syndicats mixtes à vocation scolaire ou sportive



D'après source : Arrêtés préfectoraux - situation au 1/1/19

Observatoire de l'Economie et des Territoires - Janvier 2019

Syndicats mixtes à vocation scolaire ou sportive

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Compétences	Population statistique en 2016	Nombre d'adhérents			Modifications de périmètre ou d'adhérents depuis la création
					communes	EPCI	Institutions	
Syndicat mixte à vocation scolaire								
01	Syndicat mixte à vocation scolaire du Gault-du-Perche	1973	- Fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires - Transport des enfants	532	1	1		+ Chapelle-Guillaume (1983), - la Chapelle-Guillaume (2005) ➤ <i>Le Gault-du-Perche, Oigny, Sait-Avit substituées par la Communauté de communes des Collines du Perche (2005), La Fontenelle substituées par Communauté de communes du Perche Vendômois (2005).</i> ➤ <i>Adhésion de la commune de la Fontenelle en nom propre (07/2013)</i>
Syndicat mixte à la carte à vocation scolaire								
02	Syndicat mixte à vocation scolaire de Moisy , Ouzouer-le-Doyen, La Colombe, Semerville, Vièvy-le-Rayé	1971	- Organiser un service de ramassage scolaire, - gérer les cantines scolaires et acquérir le cas échéant du matériel et fournitures scolaires	1 074	2	2		➤ <i>Vièvy-le-Rayé substituée par la Communauté de communes Beauce et Forêt (2007) devenue Communauté de communes Beauce Val de Loire (2016). La Colombe et Semerville substituées par la Communauté Terres du Val de Loire (2017)</i>
03	Syndicat mixte à vocation scolaire de Binas , Autainville, Saint-Laurent-des-Bois	1972	Gestion du transport scolaire et de la surveillance des enfants en dehors des horaires de classe	1 435		2		➤ <i>Autainville substituée par la Communauté de communes Beauce et Forêt (2007) devenue Communauté de communes Beauce Val de Loire (2016). Binas et St-Laurent des Bois substituées par la Communauté Terres du Val de Loire (2017)</i>
04	Syndicat mixte à vocation scolaire de Mazangé - Fortan	1973	Fonctionnement des écoles Ramassage et cantine scolaire Garderie Gestion d'un contrat temps libre élaboré avec la CAF Mobilier, matériel et fournitures scolaires Création et gestion d'accueil de loisirs sans hébergement (CLSH)	1 151	1	1		➤ <i>Fortan substituée par la Communauté de communes des Coteaux de la Braye (2011)</i> ➤ <i>Fortan substituée par la Communauté Vallées Loir et Braye pour le CLSH (2014)</i>



1.2- Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique (SIVU) carte 3 et 1.3- SIVOM carte 11